



Réunion Publique sur la question de l'eau

Saint-Julien-Molin-Molette

Le 24 avril 2023

Pourquoi sommes nous un
« territoire en déséquilibre quantitatif » ?

- Une vision sur l'évolution de la ressource en eau à l'échelle du territoire,
- La répartition des prélèvements et consommations par usages,
- Le PGRE (Plan de Gestion de la Ressource en Eau)

État des lieux de la ressource en eau

Un territoire en déséquilibre quantitatif



La Cance en amont d'Annonay, 18 sept. 2020



La Déôme en aval de Bourg Argental, 18 sept. 2020



L'Ecoutay, 21 sept. 2020

Un territoire avec
peu de ressources
souterraines

Des débits
directement liés
aux précipitations

Une faible quantité
d'eau de juin à oct.
en période d'étiage
dans les cours d'eau

Des prélèvements qui
aggravent la situation
naturelle déjà difficile



Limitation des usages
en période d'étiage par
des Arrêtés Sécheresse

Point sur la gestion quantitative de la ressource en eau

Situation hydrologique

Riotet à Bourg-Argental

10 mars 2021

0,303 m³/s

10 mars 2022

0,239 m³/s

10 mars 2023

0,104 m³/s

- Mêmes tendances
- Débits trois fois moins importants au 10 mars 2023
- Le 24/04/2023 à 15h0 : 0,287 m³/s

Point sur la gestion quantitative de la ressource en eau

Synthèse / conclusion :

- Pluviométrie en baisse importante depuis 2 ans sur le territoire du Syndicat des Trois Rivières.
- Sécheresses hivernale et estivale rencontrées.
- Débits des cours d'eau en corrélation forte avec les précipitations (baisse conséquente).
- Débits actuels depuis une quinzaine de jours plutôt corrects mais... :
 - Les mois de mai et juin seront cruciaux pour la ressource en eau.
 - Besoin de cumuls importants sur ces 2 prochains mois afin de recharger les sols et les nappes qui sont à un niveau faible de remplissage.
 - Végétation pas totalement démarrée en raison des températures fraîches (moins de prélèvements).

État des lieux de la ressource en eau : le PGRE

- CAPTAGE AEP**
- Forage sur nappe du Rhône
 - Barrage du Ternay
 - Prise eau en rivière
 - Source
- GESTIONNAIRE DU RESEAU AEP**
- Annonay Rhône Agglo
 - CC Pilat Rhodanien
 - Gestion communale
 - Syndicat Annonay-Serrières
 - Syndicat Cance-Doux
 - Territoire du Syndicat Trois Rivières
 - Annonay Rhône Agglo

Gestion des réseaux d'eau potable et localisation des captages AEP sur l'ensemble du territoire

Barrage du Ternay avec respect du débit réservé (1/10^{ème} du module = 34l/s)

Forages sur la nappe du Rhône

Objectif : Respect des volumes prélevables pour l'ensemble des usages répartis par secteur

Volumes prélevables égaux aux volumes prélevés en 2017

Maintien des prélèvements

- ✓ La Cance Médiane à Annonay
- ✓ La Déôme amont (amont Bourg-Argental)
- ✓ Le Ternay en amont du Barrage
- ✓ La Valencize

Volumes prélevables inférieurs aux volumes prélevés en 2017

Réduction des prélèvements

- ✓ La Cance amont : - 7% (1 921 m³).
- ✓ La Cance aval à Sarraz : - 46% (249 488 m³).
- ✓ La Déôme médiane : - 7% (7 099 m³).
- ✓ La Deûme aval : - 29% (354 694 m³).
- ✓ Le Malbuisson à Villevoisance : - 28% (10 548 m³).
- ✓ Le Batalon : - 64% (160 998 m³).
- ✓ Le Limony : - 41% (80 667 m³).
- ✓ Le Verin : - 58% (19 649 m³).
- ✓ Le Torrenson : - 67% (62 213 m³).
- ✓ Le Crémieux : - 94% (14 697 m³).
- ✓ L'Ecoutay : - 83% (103 629 m³).
- ✓ Le Marlet : - 78% (14 342 m³).

Légende

état quantitatif
gel des prélèvements
réduction des prélèvements

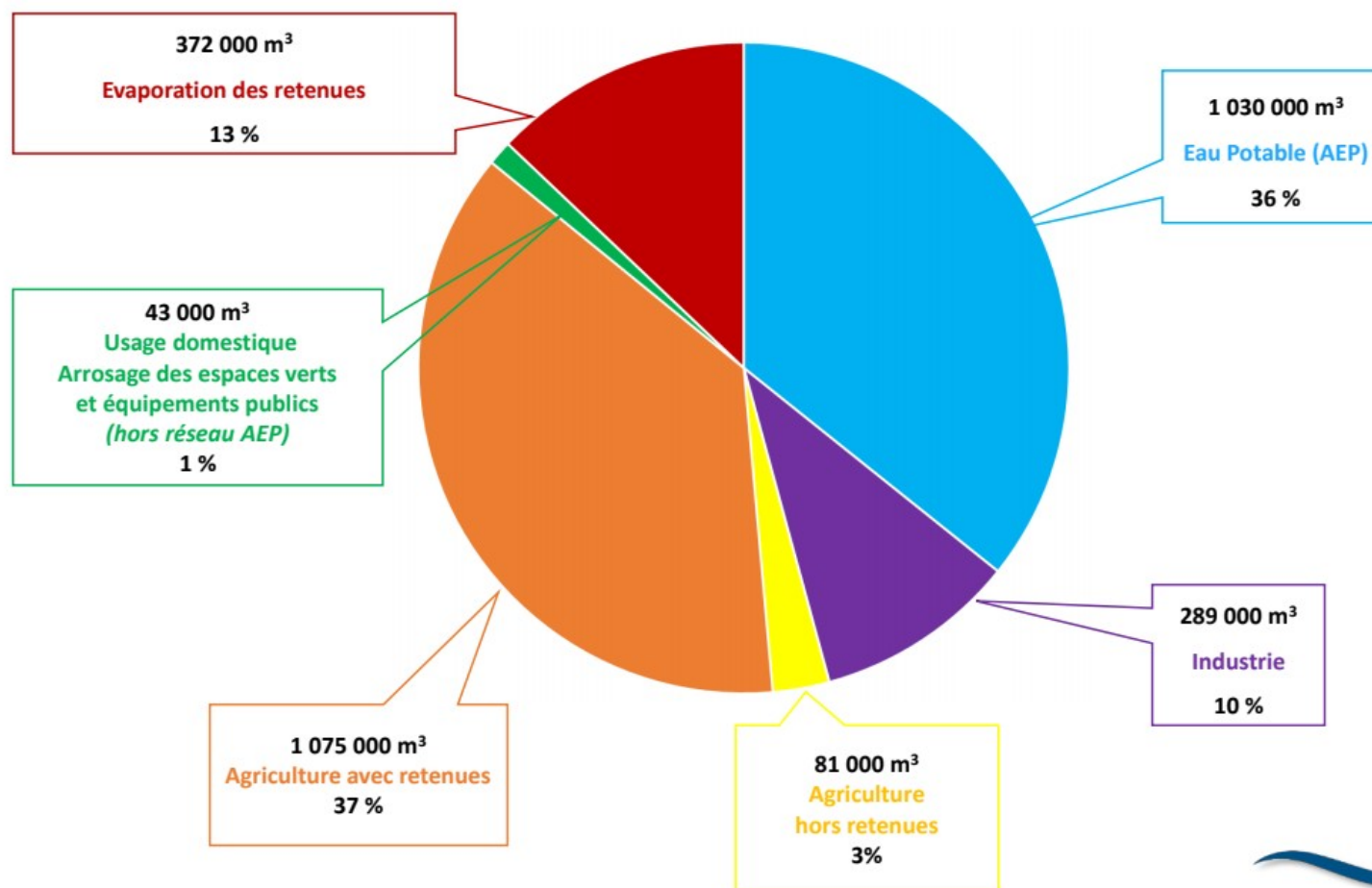
2011-2016 : Étude d'Estimation des Volumes Maximums Prélevables (EVMP) sous pilotage du Syndicat des Trois Rivières.

L'ensemble du territoire du Syndicat des 3 Rivières doit 'geler ou réduire' ses prélèvements d'eau

État des lieux de la ressource en eau : le PGRE

Les prélèvements directs sur le territoire répartis par usage

Volumes prélevés sur les ressources du territoire (hors Rhône)
pour l'été 2017 = 2 890 000 m³

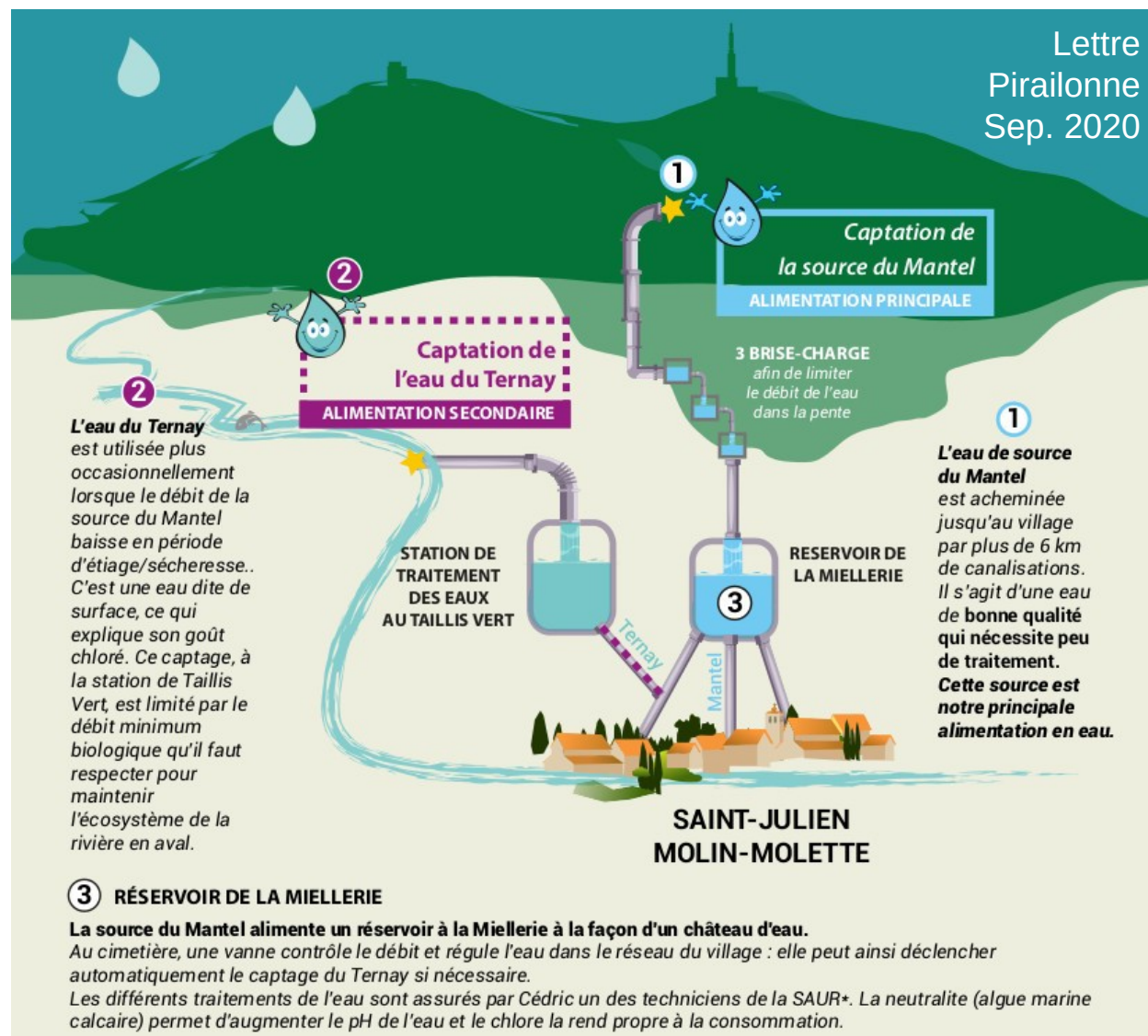


Fonctionnement du réseau de St-Julien

L'eau potable de notre réseau provient de deux endroits différents :

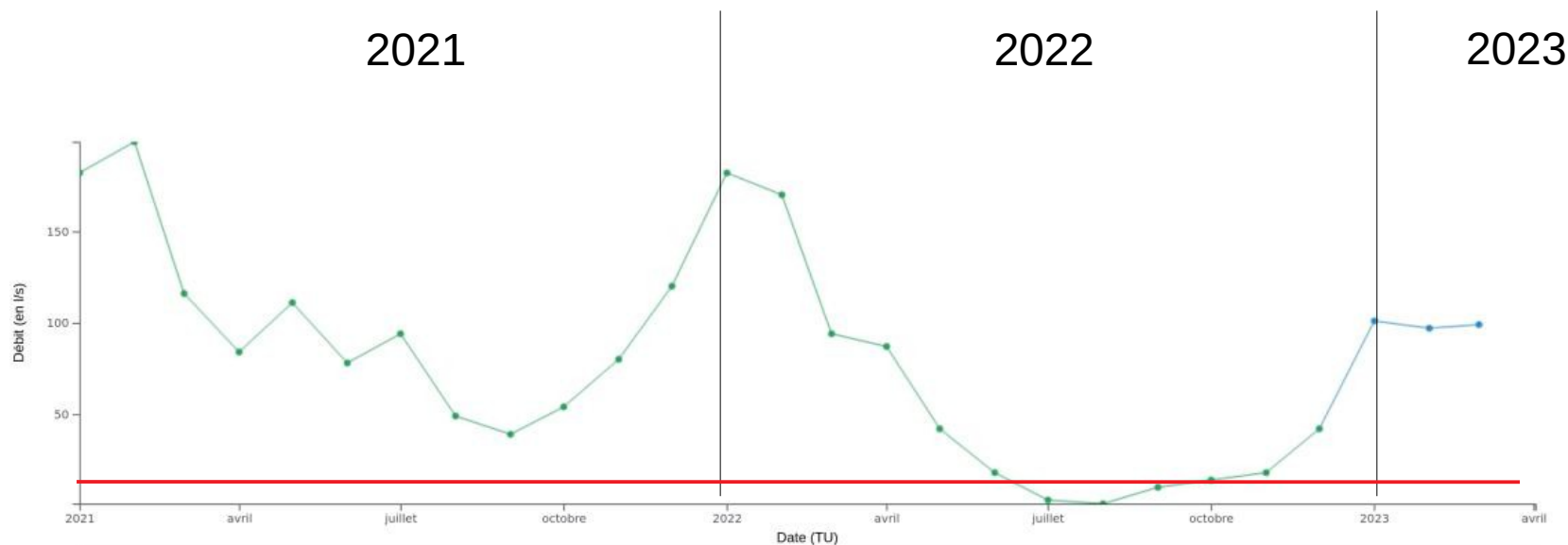
- 1) Les sources du **Mantel** entre Colombier et Véranne. [1977]. $\approx 90\%$ du volume annuel produit – Système entièrement gravitaire – Eau peu traitée
- 2) La station de pompage sur le cours d'eau du **Ternay** [1956] $\approx 10\%$ du volume annuel produit – Usine de traitements à Taillis Vert

Depuis 2006, instauration du « **débit minimum réservé** » pour les prélèvements dans le Ternay (et tous les autres cours d'eau du territoire).

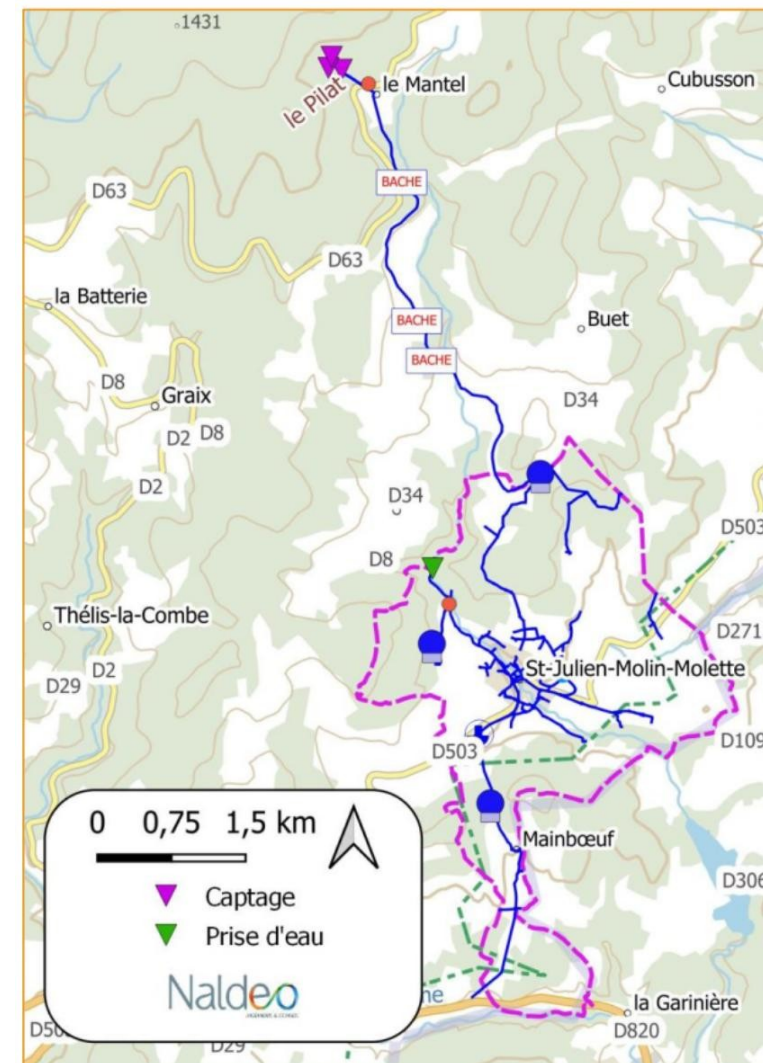


Sécheresse 2022

Débits du Ternay :

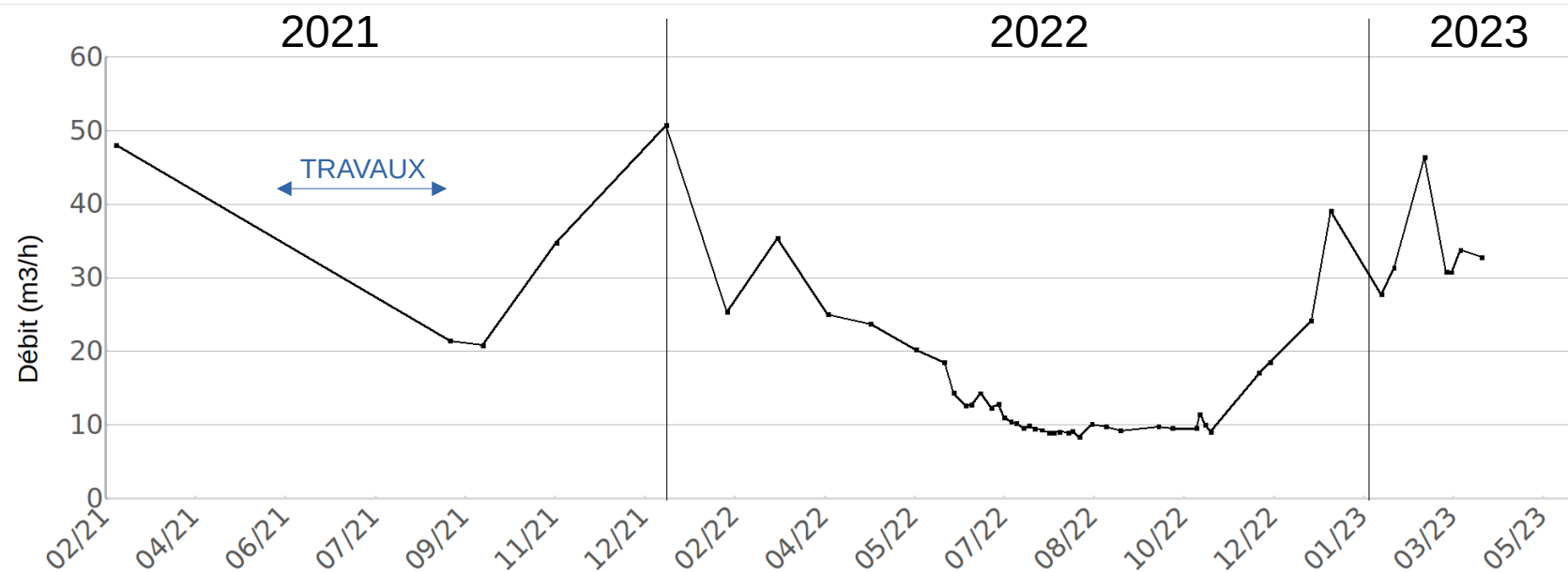


- Absence de pluies entre mai et octobre 2022.
- Les débits mesurés en 2022 sont comparables à ceux de l'année 2003.
- Débit minimum réservé = 11l/s n'est plus garanti (ligne rouge du graphique).



Sécheresse 2022

Débits des sources du Mantel :



- Le débit minimum en 2022 = 9 m³/h (soit 216 m³/j)
- Le débit minimum en 2003 = 5 m³/h (soit 120 m³/j)
- Pour 2022, la période d'étiage s'allonge de **mai à novembre**.



Gestion du réseau

Programme des travaux de modernisation :

- **2021** : *Production* : Rénovation des drains aux sources du Mantel, changement de brise charge, réservoir de la Miellerie (abattage d'arbres, clôture...),
- **2022** : *Gestion* : Compteurs d'abonné-e-s (45/an), compteurs de sectorisations + télégestion, mise à jour des plans du réseau, achat de foncier à la Miellerie.
Crise : adaptations de Taillis Vert pour livraisons d'eau en citerne, interconnexion avec Colombier, recherches de fuites, 1^{er} réducteur de pression Miellerie. Augmentation du rendement 67% à 77%
Sensibilisation : Arrêtés municipaux, 1^{ère} réu publique, initiatives citoyennes : marchés + drapeaux, infos commerces, agri ...
- **2023** : *Production* : Rénovation des sources (suite et fin), Réducteurs de pression pour soulager la conduite d'adduction en PVC, (remplacement des brises charges), fin du SDAEP et nouveau programme de travaux à venir



Premières adaptations dans nos usages

12

Pendant la période de « manque d'eau » :

Le fleurissement du centre-bourg est abandonné et l'arrosage du terrain de foot stoppé.

Mise en place d'une nouvelle gestion de nos espaces verts communaux (nouvelles espèces végétales, moins d'annuelles plus de vivaces, goutte à goutte, projet de massif pleine-terre, oyats...)

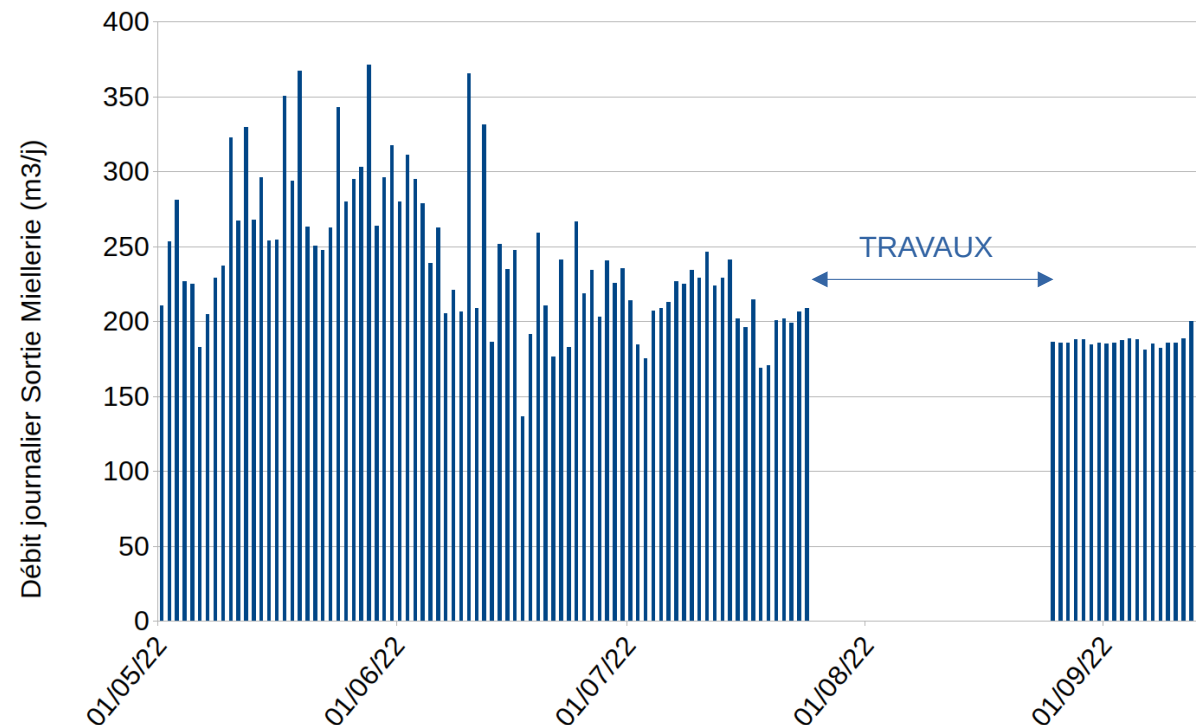
Mise en place en 2021 des premières récupérations d'eau de pluie (salle des fêtes, école, lotissement du Pré-Battoir). Installation de toilettes sèches publiques

Vigilance et communication dans les bâtiments communaux.

On imagine aussi des nouvelles solutions pour la défense incendie

Arrêté Municipal = 14 juin

Arrêté Préfectoral 'Alerte renforcée' = 25 juillet



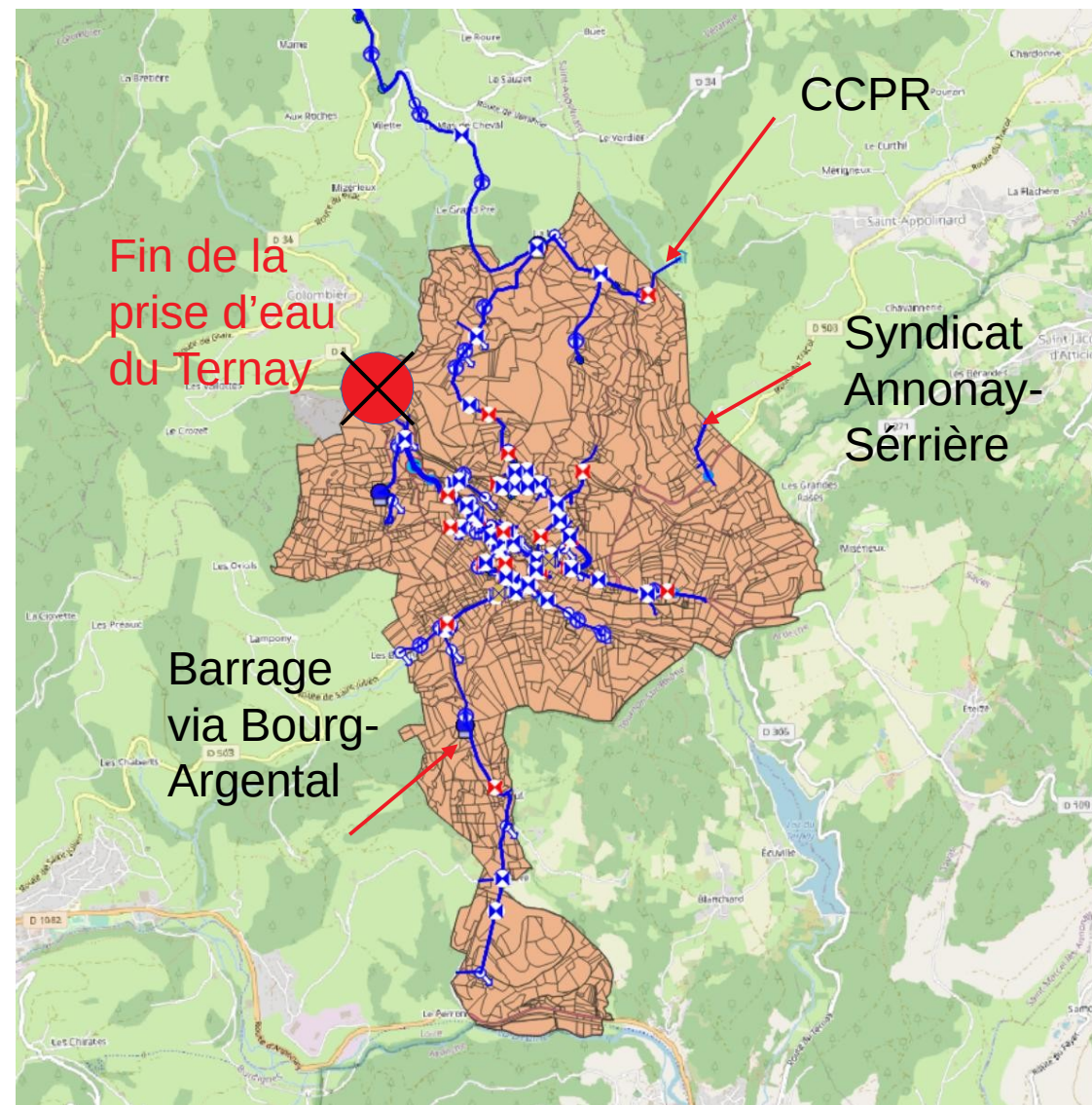
Une nouvelle sécurisation de notre réseau est indispensable mais c'est l'ensemble de notre rapport à la consommation et aux usages de l'eau qui est à réfléchir.

Sécurisation du réseau

A l'avenir, la prise d'eau dans le Ternay risque d'être de moins en moins utile pour compléter les sources du Mantel durant les périodes d'étiages.

Notre schéma directeur est toujours en cours ; la fin est prévue pour fin 2023. NALDEO travaille pour nous proposer la meilleure solution d'interconnexion. A l'heure actuelle, 3 pistes sont étudiées :

- Raccordement au projet de Bourg-Argental qui va faire remonter de l'eau depuis le barrage du Ternay
- Raccordement au Rhône via Eteize
- Raccordement au Rhône via Saint Appo

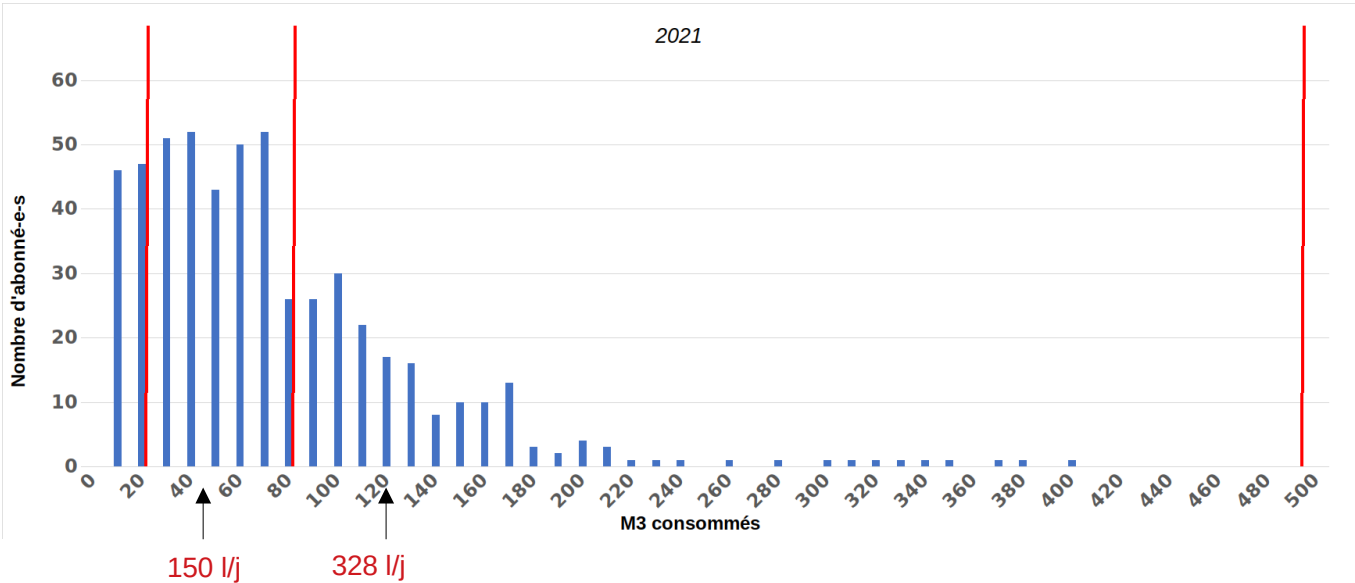


État des lieux en 2021 :

m3	Prix € TTC/m3
de 0 a 80	1,15
Sup à 80	1,25
Abon.	90,00

ÉVOLUTION du PRIX DE L'EAU
(projet avril 2023)

Pour 120m3 En 2021	Prix moyen € TTC	Part EAU € TTC	Part ASSAIN. € TTC	Facture € TTC
France	3,98	2,05	1,93	477,60
Dept. Loire	4,28	2,28	2,00	513,60
Saint-Julien M.M.	3,55	2,21	1,34	426,00
Bourg-Argental	4,18	2,46	1,72	501,60
Burdignes	4,25	2,68	1,57	510,00



Comment s'adapter ?

15

- Municipalité :
 - Sécuriser le réseau par une nouvelle interconnexion,
 - Améliorer encore notre rendement réseau (chasse aux fuites),
 - Lutter contre le gaspillage de l'eau potable,
 - Adapter techniquement notre réseau à de très faibles débits de sources,
 - Conventionner la facturation avec les très gros consommateurs,
 - S'inventer de futurs projets compatibles avec la ressource (espaces verts, hameau habitat léger,)
 - Accompagner les industriels et agriculteur-trices
 - Remettre à jour la défense incendie
 - ...
- Habitant-e-s :
 - Jardin potager résilients aux secheresses,
 - matériel hydro-économe,
 - toilettes sèches,
 - bonne gestion des piscines
 - Penser à surveiller son propre compteur,
 - ...
- Création d'un "comité participatif" (accompagnement et mise en place d'actions concrètes, communication)



MERCI

de votre attention